



Permanences : Mardi et Vendredi de 16h à 19h

le 13 mars 2012

INFORMATION AUX RIVERAINS DE LA MARE

A la demande de la mairie, Amiens Métropole a procédé, le mercredi 29 février dernier, à des analyses dans la mare du village.

Celles-ci indiquent que des rejets illicites ont eu lieu récemment.

Dans le cadre du diagnostic des installations d'assainissement non collectif qu'Amiens Métropole, par l'intermédiaire de la société VEOLIA, va faire effectuer cette année, il sera possible de détecter les dysfonctionnements.

Les infractions au titre de l'article L48 du Code de la Santé Publique seront réprimées.

Votre habitation étant proche de la mare, je désire vous sensibiliser à ce problème d'environnement et vous invite à faire en sorte qu'il n'y ait plus d'eaux usées qui partent dans la mare sans être traitées préalablement (installation d'une fosse toutes eaux, traitement sur la parcelle, etc.).

Merci de votre civisme.

*Le Maire,
Dominique DHORNE.*